

SIAEP CHATENoy-COMBREUX-SURY-AUX-BOIS

8 rue de la Mairie - 45530 SURY-AUX-BOIS

Tél. : 02.38.55.55.93 - "mairie@suryauxbois.fr" - SIRET 254 500 812 00014

COMPTE RENDU

CONSEIL SYNDICAL du 02 mars 2023

Le 02 mars 2023 à 18 h 30, les membres du Syndicat, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Jacques LEMERCIER.

Etaient présents : Sury-aux-Bois : Jacques LEMERCIER (Président), Françoise HEBERT (suppléante).
Châtenoy : Christophe AQUEVILLO (titulaire), Gérard BEAUDOIN (suppléant).
Combreux : Pierre BREMOND (titulaire), Christian GASNIER (titulaire).

Etaient absents excusés : Sury-aux-Bois : Clément DAVID (titulaire), Sylvie PREVOST (suppléante).
Châtenoy : Christiane JACQUINOT (titulaire), Dominique BLONDEAU (suppléant).
Combreux : Philibert de la ROCHEFOUCAULD (suppléant).

Pouvoir : Christiane JACQUINOT (titulaire) à Christophe AQUEVILLO (titulaire Châtenoy)

A leur arrivée, les participants émargent la feuille de présence qui leur est présentée.

Le Président constate que le quorum est atteint et déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Christian GASNIER est nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 25.11.2022

Le Président donne lecture du compte-rendu du conseil syndical du 25.11.2022 qui est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT ANTEAGROUP ETUDE PREALABLE REVISION PERIMETRES PROTECTION CAPTAGE

Le Président présente le rapport d'ANTEAGROUP, qui a été préalablement adressé aux membres du conseil par courriel pour qu'ils en prennent connaissance et un échange s'ensuit.
Et on est toujours dans l'attente de la réponse de l'hydrogéologue.

Le financement des travaux est abordé. A cette occasion, le Président informe le Conseil que lors d'une assemblée générale du Crédit Agricole il a croisé M. Dehannuana et qu'ils avaient évoqué les subventions européennes. En tant que Président du SIAEP, il l'a informé qu'en raison de la vétusté du réseau des travaux importants seront à réaliser de l'ordre de 2.5 M€ et que le SIAEP serait intéressé pour évaluer des opportunités qui pourraient se présenter. M.DUTAY de la Sté ABF a contacté le Président ; un rendez-vous est prévu le jeudi 09 mars 2023 à 16 h 00 en visio et le Président invite les membres qui seraient disponibles à participer.

URBANISME DIVISION PARCELLAIRE

Le Président informe le conseil que le pylône BOUYGUES a été installé.
Un plan de division parcellaire a été réalisé par la Sté AXIS CONSEIL. La parcelle sur laquelle se situe le pylône de BOUYGUES porte la référence AT 154 et celle du château d'eau AT 153.

TARIFS EAU ABONNEMENT ET CONSOMMATION

Le Président rappelle les tarifs en vigueur appliqués au 1^{er} janvier 2022.

Le Président rappelle aux membres du conseil que compte tenu des contraintes réglementaires pour l'année 2023 il est souhaitable de réviser ces tarifs.

Après échanges et discussions, le Conseil Syndical :

- **décide** de fixer le prix de l'abonnement à 53,80 € HT au lieu de 53.50 € HT,
- **décide** de fixer le prix de la consommation à 1,36 € HT le m3 au lieu de 1,33 € HT le m3,
- **décide** d'autoriser le Président à faire le nécessaire et à signer toute pièce relative à cette délibération.

Cette mise en application sera effective à partir du 1^{er} janvier 2023.

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

VALORISATION DES FRAIS DE PERSONNEL

Le Président rappelle au Conseil Syndical que, pour assurer les services du personnel administratif et technique du SIAEP, la Commune de Sury-aux-Bois reçoit une rémunération annuelle de la part du SIAEP Sury/Châtenoy/Combreux et pour l'année 2022, cette rémunération annuelle s'est élevée à 23.000 €.

Après échanges et discussions, le Conseil Syndical :

- **décide** de maintenir cette somme et de verser 23.000 € à la Commune de Sury-aux-Bois pour l'année 2023.

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

COMPENSATION ANNUELLE FRAIS CONSOMMABLES

Le Président informe le Conseil Syndical que, conformément à la délibération du SIAEP du 23 mars 2011, le SIAEP doit verser une compensation annuelle à la Commune de Sury-aux-Bois pour les services rendus concernés.

Après évaluation des différents services nécessaires afin d'assurer le fonctionnement du SIAEP, le Président propose et soumet au Conseil Syndical que la Commune de Sury-aux-Bois perçoive la somme de 1.100 € pour l'année 2023.

Après délibération, le Conseil Syndical :

- **approuve et décide** de verser ledit montant à la Commune de Sury-aux-Bois.

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

- Christiane JACQUINOT a transmis par courriel une proposition de modification des statuts et le conseil propose, en son absence, d'en reparler lors d'un prochain conseil.
- Un abonné de Combreux a adressé un courrier au SIAEP pour demander un dégrèvement de sa facture à la suite d'une surconsommation d'eau liée à une fuite du ballon d'eau chaude. Après étude du dossier et échanges, le conseil syndical décide de ne pas lui accorder de dégrèvement.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance clôturée à 19 h 30.

Sury-aux-Bois	
Jacques LEMERCIER Président	Clément DAVID Titulaire
Sylvie PREVOST Suppléante	Françoise HEBERT Suppléant
Châtenoy	
Christophe AQUEVILLO Titulaire	Christiane JACQUINOT Titulaire
Gérard BEAUDOIN Suppléant	Dominique BLONDEAU Suppléant
Combreux	
Pierre BREMOND Titulaire	Christian GASNIER Titulaire
Philibert de la ROCHEFOUCAULD Suppléant	